

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-601 DU 10 DECEMBRE 1998

accordant la nationalité béninoise
à Monsieur HAGE ALI MAJED
ALI.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 65-17 du 23 juin 1965 portant code de la nationalité béninoise et le décret n° 272/PC/MJL du 11 août 1965 fixant les modalités d'application du code de la nationalité béninoise et les instructions du garde des sceaux, ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'homme ;
- Vu** l'ordonnance n°90-003 du 1er mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- Vu** la proclamation du 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 97-30 du 29 janvier 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère de la Justice, de la législation et des droits de l'homme ;
- Vu** la requête de Monsieur HAGE ALI MAJED ALI et l'ensemble des pièces produites ;
- Sur** rapport du garde des sceaux, ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'homme ;

.../...

Le conseil des ministres entendu en sa séance du 11 novembre 1998 ;

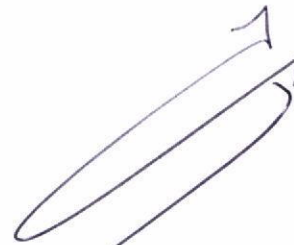
D E C R E T E :

Article 1er.- La nationalité béninoise est accordée à Monsieur HAGE ALI MAJED ALI, né le 1er janvier 1948 à NABATIE (LIBAN) de HAGE ALI et de Leila SABBAH.

Article 2.- Le garde des sceaux, ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'homme est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 10 décembre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le ministre des Affaires
étrangères et de la coopération,



Kolawolé A. IDJI

Le garde des sceaux, ministre
de la Justice, de la législation
et des droits de l'homme,



Joseph H. GNONLONFON

AMPLIATIONS :PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEC 4 MJLDH 4
AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP
3 DACP 2 INTERESSE 1 AMBASSADE DU BENIN 4 JO 1